

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES RÉSULTATS QUESTIONNAIRE LAP Campagne 2011/2012

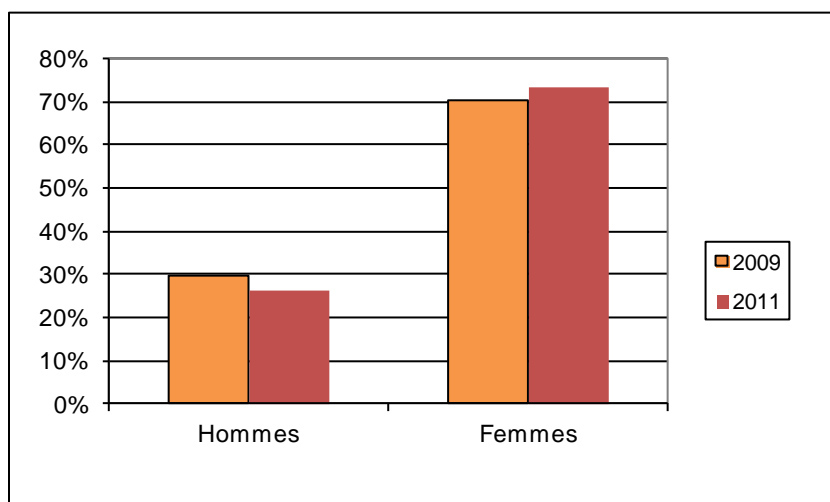
La vaste enquête engagée par le Laboratoire d'analyse de la profession du Syndicat national des prestataires et conseils en écriture à l'automne 2011 a débouché sur des résultats significatifs. Ceux-ci ont fait l'objet d'une analyse, proposée ici de manière succincte.

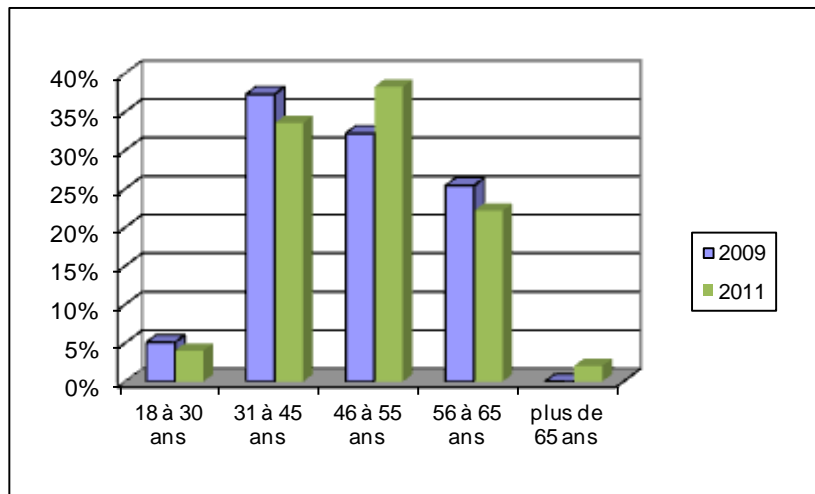
Sur 1 080 adresses valides, nous avons recueilli 164 réponses, dont 155 exploitables, soit un taux de retour de **15,18 %**. Nous pouvons considérer que ces résultats constituent une bonne photographie de la profession en 2011.

S'agissant de notre deuxième campagne, nous pouvons présenter une comparaison par rapport aux résultats obtenus en 2009.

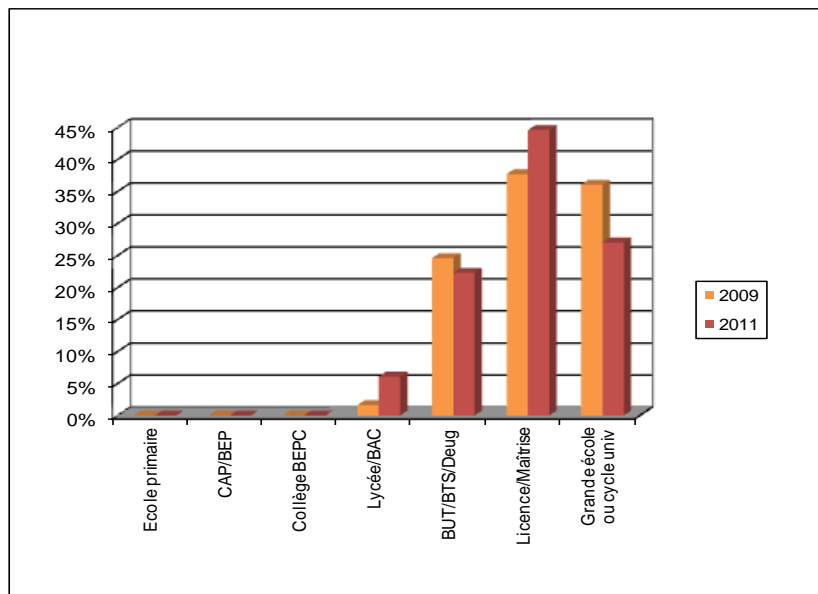
L'ARCHETYPE DU PRESTATAIRE ET CONSEIL EN ECRITURE

Le prestataire et conseil en écriture type est une femme âgée de 31 à 55 ans, dont le niveau d'études est supérieur ou égal à la licence.





Ces chiffres permettent de penser que le fait de parvenir au métier de prestataire et conseil en écriture est souvent le fruit d'une réorientation professionnelle en milieu de carrière.

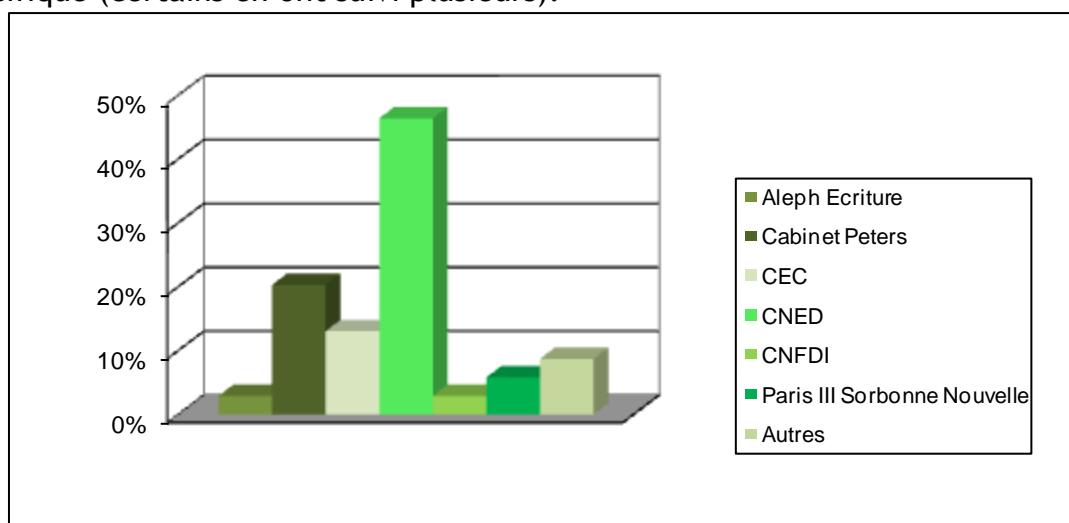


On constate ici que la durée des études postbaccalauréat suivies par les prestataires et conseils en écriture est répartie entre études courtes (bac + 2), études de durée moyenne (bac + 3/4), et longues études (bac + 5 et davantage).

Ceci étant, ainsi que nous l'indique la rubrique suivante, les prestataires et conseils en écriture n'hésitent pas à repasser par les bancs de l'école pour presque la moitié d'entre eux, avant de se lancer dans l'activité à proprement parler.

FORMATION

Les prestataires et conseils en écriture sont **42 %** à avoir suivi une formation spécifique (certains en ont suivi plusieurs).



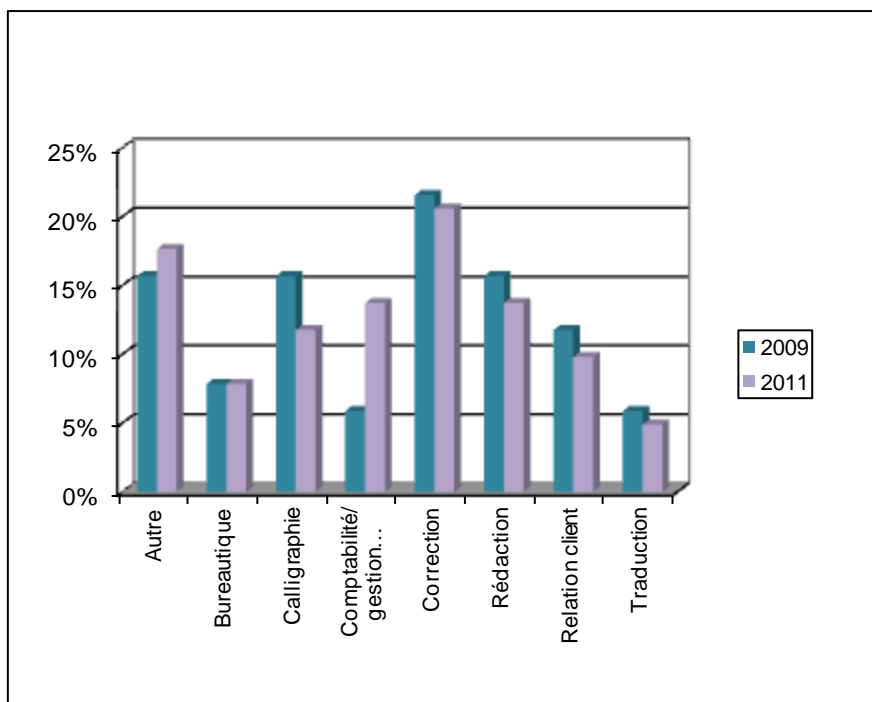
On soulignera ici la large dominance des formations proposées par Centre national d'enseignement à distance.

Par rapport à 2009, on constate que l'offre de formation s'est ouverte avec quatre intervenants supplémentaires : Aleph, EMI-CFD, université Lyon 2, Sufco université Montpellier 3.

Récapitulatif des organismes de formation mentionnés ci-dessus.

Nom des organismes	Intitulé des formations	Types de formations proposées
Aleph	Conduite d'ateliers d'écriture	Formation continue
Asfored (centre de formation du Syndicat national de l'édition)	Correction	Formation continue
CNFDI (Centre national de formation à distance)	Écrivain public	Formation à distance
EMI-CFD (École des métiers de l'information)	Correction	Formation à distance
Université du Sud Toulon-Var	Diplôme universitaire Écrivain public et auteur conseil	Formation continue
Université Lyon 2	Master 2 Lettres appliquées à la rédaction professionnelle	Formation initiale Formation continue
Sufco université Montpellier 3	Diplôme d'université : animateur d'ateliers d'écriture	Formation en alternance

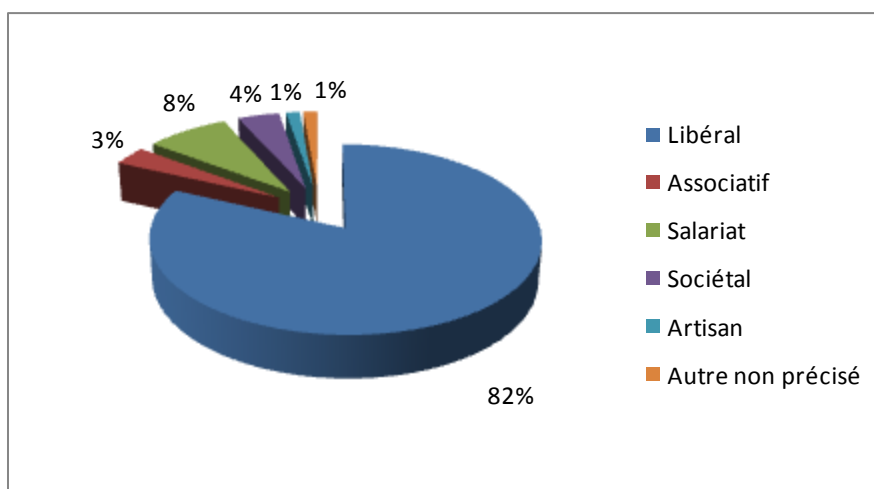
36 % des prestataires et conseils souhaitent suivre une formation à l'avenir.



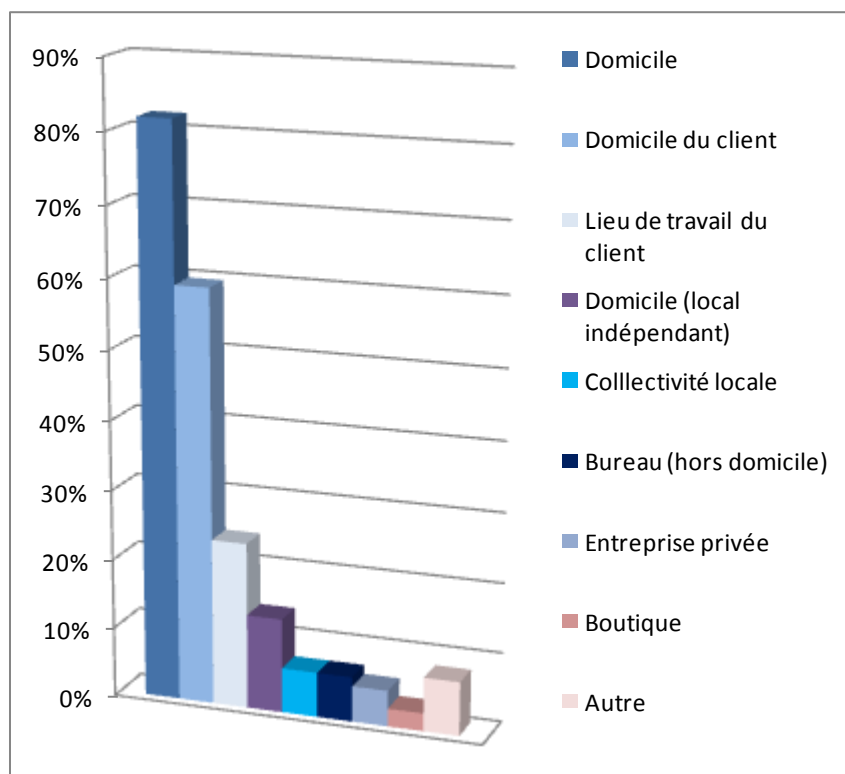
Dans la rubrique « Autre », les domaines de formation les plus cités sont le commercial (prospection de clients), la publication assistée par ordinateur et le juridique.

STATUT

Les prestataires et conseils en écriture sont, pour la plupart, indépendants...



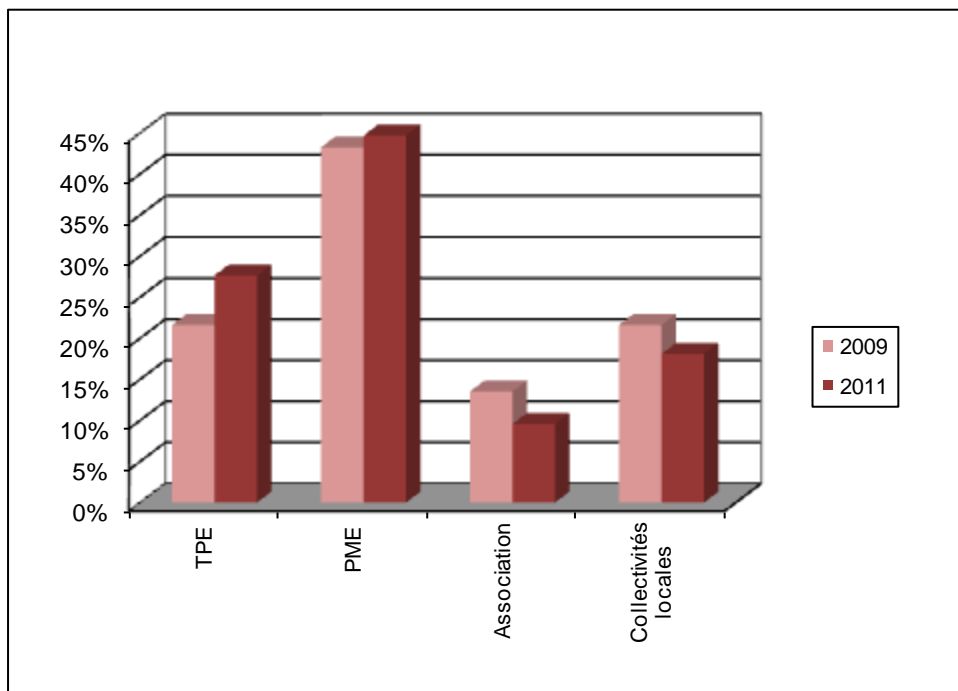
... et ils travaillent en majorité à leur propre domicile (plus de 80 %) et/ou à celui de leurs clients (60 %).



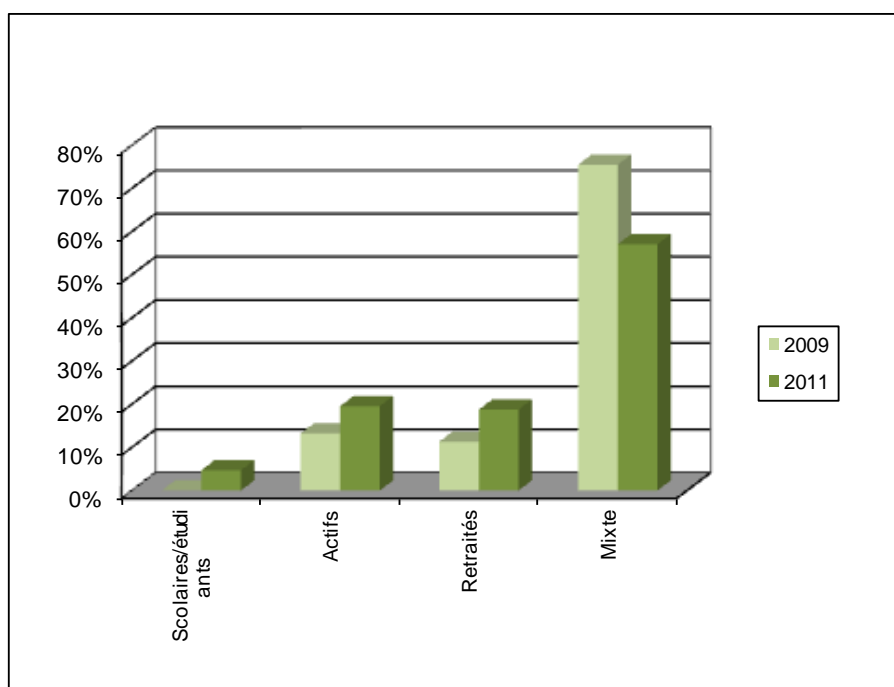
Par rapport à 2009, la proportion de prestataires et conseils en écriture travaillant dans un environnement résidentiel ou citadin a diminué au profit de ceux travaillant en milieu rural, puisque plus d'un tiers des professionnels ayant répondu à l'enquête 2011 exerce à la campagne. Cette évolution trouve peut-être son explication dans l'augmentation du nombre de participants à l'enquête.

CLIENTELE

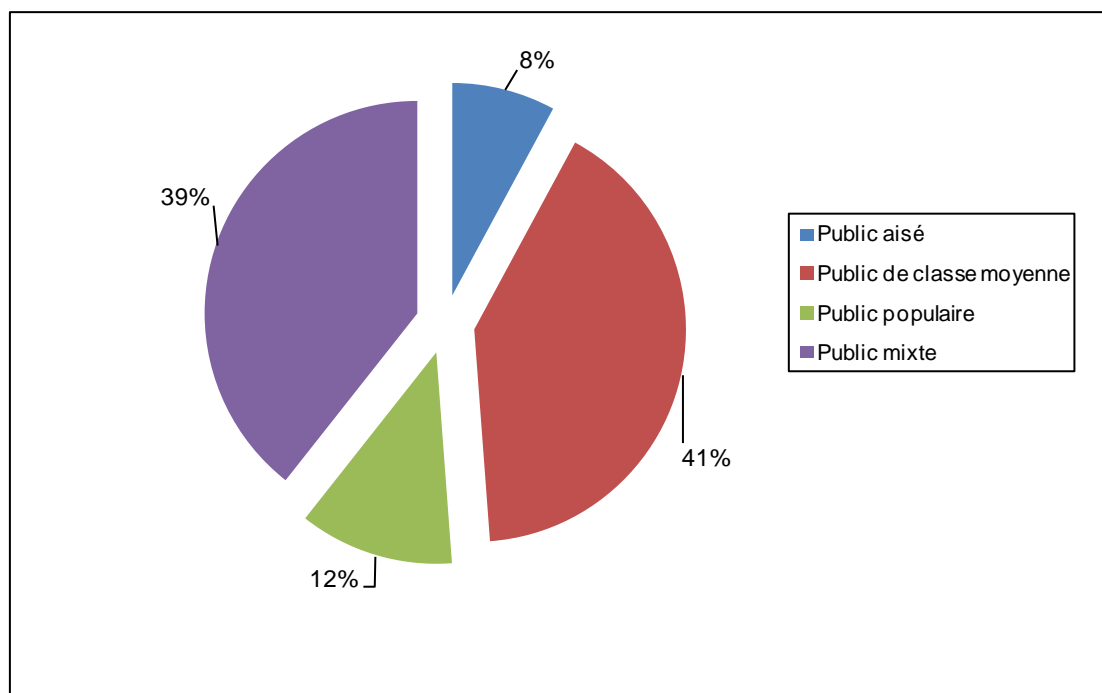
En 2011, **8** prestataires et conseils en écriture **sur 10** travaillent auprès de professionnels, comme en 2009.



En 2011, plus de **70 %** d'entre eux proposent leurs services aux **TPE/PME**, contre 65 % en 2009. Cette augmentation concerne essentiellement les TPE, puisque 28 % des prestataires en 2011, contre 22 % en 2009, ont pour clients ces toutes petites entreprises.



Enfin, le niveau de vie de la clientèle des prestataires et conseils en écriture, contrairement à ce que l'on pourrait penser n'est pas particulièrement aisé (8 %) ni exclusivement populaire (11 % seulement) : il est plutôt moyen, bien que la plupart des professionnels de l'écriture aient affaire à un public varié.

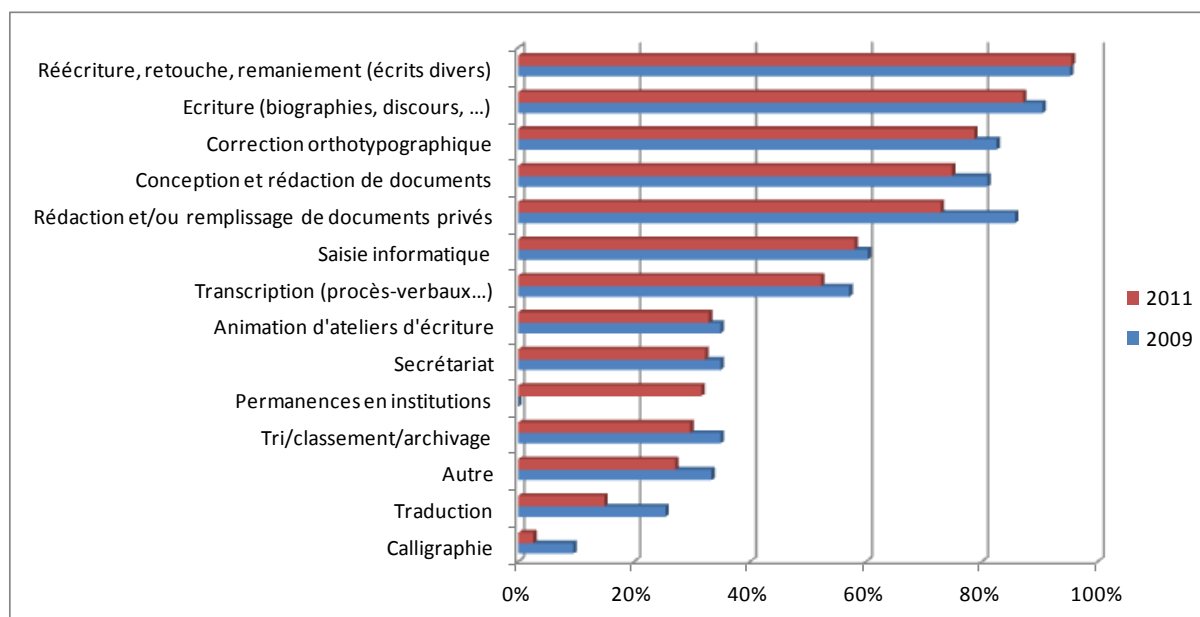


ACTIVITE

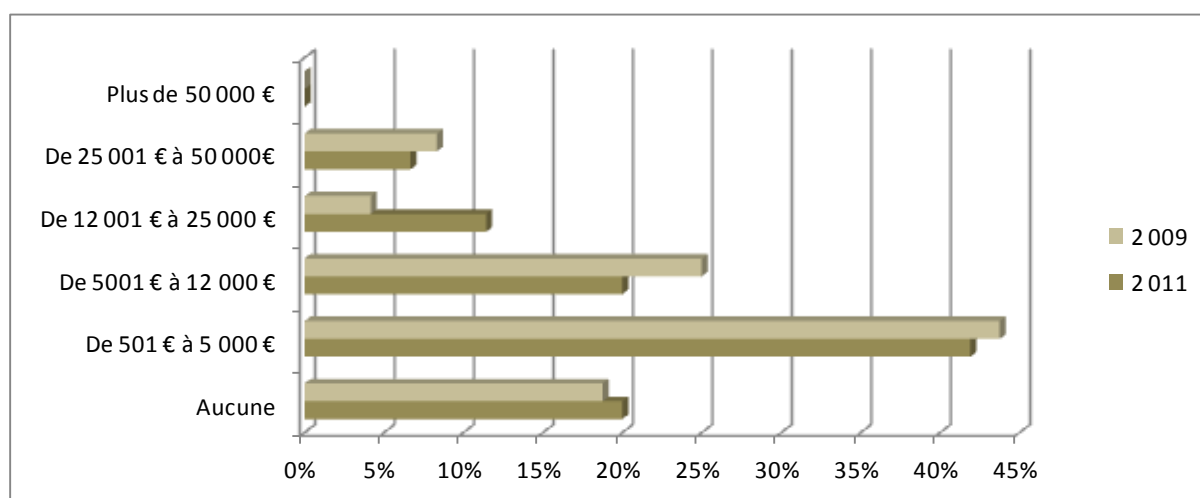
La part des prestataires et conseils en écriture consacrant plus de 16 heures par semaine à leur métier a diminué entre 2009 et 2011, de **69 % à 56 %**. Pour près de la moitié des professionnels, l'activité n'est donc pas exercée à titre principal ou exclusif. Ce phénomène s'explique peut-être par le fait qu'une grande partie des PCE ayant répondu sont installés depuis peu de temps et n'ont pas encore un nombre suffisant de clients leur procurant du travail à temps plein.

Plus de **40 %** des prestataires et conseils en écriture ayant répondu n'exercent pas en parallèle d'autre activité d'ordre professionnel. On constate ainsi une évolution par rapport à 2009, puisque 52 % n'avaient pas d'activité complémentaire.

Les prestataires et conseils en écriture proposent les services suivants :



La rémunération annuelle que les professionnels de l'écriture tirent de leur activité est la suivante :



La situation a légèrement évolué entre 2009 et 2011. En effet, s'ils sont toujours près de **64 %** à gagner entre 0 et 5 000 euros, ils sont davantage en 2011 à tirer de leur activité une rémunération annuelle égale ou supérieure au SMIC, avec **18 %** d'entre eux ayant gagné entre 12 001 € et 50 000 € contre 12 % en 2009.

Tels sont les premiers enseignements que l'on pouvait tirer de ce questionnaire.

Les résultats complets sont en vente dans la rubrique « librairie » du site du SNPCE au prix de 27 € (gratuits pour les adhérents du SNPCE et les prestataires ayant répondu au questionnaire).